Date d'impression: 05.09.2024



# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

Date de révision: 05.09.2024 Code du produit: SAL1114 Page 1 de 8

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

## Autres désignations commerciales

Fmoc-L-His(Trt)-[3-methoxy-4-hydroxymethyl)phenoxyacetylamid] TentaGel S Fmoc-His(Trt)-AC TG

Nom de la substance: Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire. Fabrication de la substance.

# Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Iris Biotech GmbH

Rue: Adalbert-Zoellner-Straße 1
Lieu: D-95615 Marktredwitz, Germany

Boîte postale: 568

D-95605 Marktredwitz, Germany

Téléphone: +49 9231 97121 0 Téléfax: +49 9231 97121 99

E-mail: info@iris-biotech.de

Interlocuteur: Health & Safety Department Téléphone: +49 9231 97121 0

E-mail: sds@iris-biotech.de Internet: www.iris-biotech.de

Service responsable: Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

## **1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +49 (0)89 19240 (CENTRE ANTIPOISON München: 24 h)

## Information supplémentaire

Ce produit ne correspond pas à tous les critères de classification dans une classe de danger selon le règlement (CE) n°. 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges. Il est prévu une fiche de données de sécurité, qui ne se conforme pas à l'article 31 et à l'annexe II du règlement REACH dans son intégralité.

Information en matière de sécurité donnée volontairement au sens du formulaire FDS conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

## Conseils de prudence

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

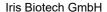
# Conseils supplémentaires

Attention - Substance non encore testée complètement.

# 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

Date de révision: 05.09.2024 Code du produit: SAL1114 Page 2 de 8

#### 3.1. Substances

#### Caractérisation chimique

Fmoc-L-His(Trt)-[3-methoxy-4-hydroxymethyl)phenoxyacetylamid] TentaGel S

#### Composants pertinents

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (REACH))

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

## Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire inqurgiter quoi que ce soit.

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

# 5.1. Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO2). Sable.

## Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NOx).

## 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

## Information supplémentaire

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

Date de révision: 05.09.2024 Code du produit: SAL1114 Page 3 de 8

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuel

En cas d'incendie: évacuer la zone.

#### Pour les non-secouristes

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

#### Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Éviter la formation de poussière.

#### Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement.

## **Autres informations**

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Éviter la formation de poussière.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante.

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une aération suffisante. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

température de stockage: +2°C - +8°C

# Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.



Iris Biotech GmbH

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

Date de révision: 05.09.2024 Code du produit: SAL1114 Page 4 de 8

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

En dehors de celles mentionnées à la section 1.2 a pas d'autres utilisations spécifiques sont fournis.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
-	Poussières alvéolaires (locaux de travail)	-	3,5		VME (8 h)	
-	Poussières totales (locaux de travail)	-	7		VME (8 h)	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

#### Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

# Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

#### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

# Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

## Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: solide

Couleur: jaunâtre blanchâtre
Odeur: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité:

non déterminé

non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé

Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair:

Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:

Température de décomposition:

non déterminé
non déterminé



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

Date de révision: 05.09.2024 Code du produit: SAL1114 Page 5 de 8

pH-Valeur: non déterminé Viscosité cinématique: non applicable Hydrosolubilité: Aucune donnée disponible

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution: Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé Aucune donnée disponible La stabilité de la dispersion: non déterminé Pression de vapeur: Densité: non déterminé Densité relative: Aucune donnée disponible Densité apparente: Aucune donnée disponible Densité de vapeur relative: non déterminé Caractéristiques des particules: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

## Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

non déterminé solide: non applicable gaz:

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

# Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé Teneur en solvant: Aucune donnée disponible Teneur en corps solides: non déterminé Point de sublimation: non déterminé Point de ramollissement: non déterminé Viscosité dynamique: non applicable Durée d'écoulement: non applicable

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

# 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

#### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

Conserver à l'écart de la chaleur.

# 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NOx).



Iris Biotech GmbH

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

Date de révision: 05.09.2024 Code du produit: SAL1114 Page 6 de 8

## Information supplémentaire

En cas d'incendie: Voir le chapitre 5.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

# Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

## Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

La substance est classée non dangereuse selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

# 11.2. Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

RTECS: Aucune donnée disponible

Avertissement ! Au meilleur de nos connaissances,les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas été investiguées.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune donnée disponible



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

Date de révision: 05.09.2024 Code du produit: SAL1114 Page 7 de 8

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Attention - Substance non encore testée complètement.

## Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.2. Désignation officielle de</u>

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

transport de l'ONU: applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

transport de l'ONU: applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

<u>transport de l'ONU:</u> applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements

<u>transport de l'ONU:</u> applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fmoc-L-His(Trt)-AC TG

Date de révision: 05.09.2024 Code du produit: SAL1114 Page 8 de 8

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

# **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,6,8,9,11,12.

#### Abréviations et acronymes

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.